

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2024

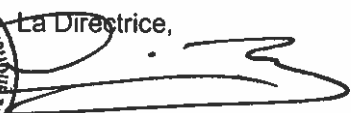
LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n° DCA 2024/17	Modification du tableau des emplois du personnel du CDG87	APPROUVE
Délibération n° DCA 2024/18	Plan de formation 2024	APPROUVE
Délibération n° DCA 2024/19	Modification de la téléphonie	APPROUVE
Délibération n° DCA 2024/20	Renouvellement de la convention FIPHFP	APPROUVE
Délibération n° DCA 2024/21	Rapport d'activité 2023	APPROUVE
Délibération n° DCA 2024/22	Délégation donnée au CDG47 pour commande de certificats de sécurité du site informatique	APPROUVE

Liste publiée sur le site internet du CDG 87 le 19 juillet 2024



La Directrice,



Caroline FRITZ

Nombre de membres : 26
Quorum : 13
Nombre de membres présents : 9
Votants : 16

DELIBERATION n° DCA 2024/17

Thème : Affaires relatives au personnel

Objet : Modification du tableau des emplois du personnel du CDG87

Le jeudi 11 juillet 2024 à 10h00, le Conseil d'administration du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne s'est réuni, à la suite de la convocation de ses membres en date du 2 avril 2024, dans la salle du Conseil du CDG87, sous la présidence de Madame Sylvie ACHARD, Présidente.

PRESENTS

Mme Sylvie ACHARD ; M. Philippe BARRY ; M. Jean-Gérard DIDIERRE ; M. Ludovic GERAUDIE ; M. Philippe LACROIX ; Mme LHOMME-LEOMENT ; M. Jean-Louis NOUHAUD, suppléant de Mme MORIZIO ; M. Jean-Claude THOMAS ; Mme Bernadette TROUBAT.

EXCUSES

M. Pierre ALLARD ; M. François BOISSERIE ; M. Jacques BENN, suppléant de M. LOMBERTIE ; Mme Odile BERGER ; M. Jean-Marie BOST ; Mme Nadine BURGAUD ; M. Bernard DELOMENIE ; M. Fabrice GERVILLE-REACHE ; M. Pascal GODRIE ; M. Vincent JALBY ; M. Hervé KEISER ; Mme Valérie LACORRE ; Mme Bernadette LACOTE ; M. Maurice LEBOUTET ; M. Emile-Roger LOMBERTIE ; Mme Annick MORIZIO ; Mme Monique PLAZZI ; Mme Samia RIFFAUD ; Mme Béatrice TRICARD.

REPRESENTES

Mme Odile BERGER	a donné pouvoir à	Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT
M. Fabrice GERVILLE-REACHE	a donné pouvoir à	M. Ludovic GERAUDIE
Mme Valérie LACORRE	a donné pouvoir à	M. Philippe LACROIX
M. Bernadette LACOTE	a donné pouvoir à	M. Jean-Louis NOUHAUD
M. Maurice LEBOUTET	a donné pouvoir à	Mme Sylvie ACHARD
Mme Monique PLAZZI	a donné pouvoir à	M. Philippe BARRY
Mme Béatrice TRICARD	a donné pouvoir à	M. Jean-Claude THOMAS

La Présidente rappelle que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de prendre en compte :

- Le détachement vers la fonction publique d'Etat de la Cheffe du pôle Prestation RH, Emploi et compétences, au grade d'Attaché principal, remplacée par un agent contractuel sur le grade d'Attaché,

il convient de modifier le tableau des emplois du personnel du Centre de gestion :

- ➡ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ➡ Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1,
- ➡ Vu l'avis du Comité social territorial en date du 31 mai 2024,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents décide :

1°) **de SUPPRIMER :**

A compter du 15 juillet 2024

Un emploi d'Attaché principal à temps complet chef du pôle Prestations RH, emploi et compétences,

2°) **d'APPROUVER** le tableau des emplois du personnel du Centre de gestion ci-après

Fait et délibéré à Limoges, le 11 juillet 2024



La Présidente,

Sylvie ACHARD

Transmis à la Préfecture le : 18.07.2024

Publié sur le site internet du CDG87 le : 19.07.2024

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 15 JUILLET 2024

Emplois fonctionnels**pourvus****non pourvus**

Directeur général (centres de gestion de 9 001 à 12 000 agents, emploi assimilé à Directeur général des services des villes de 40 000 à 80 000 habitants)

1

Directeur général adjoint (centres de gestion de 9 001 à 12 000 agents, emploi assimilé à Directeur général adjoint des services des villes de 40 000 à 150 000 habitants)

1

GRADE	Catég.	Durée hebdo.	Budgétaire	Pourvu titulaire	Pourvu contractuel
Filière administrative					
Attaché hors classe	A	35 h	1	1	
Attaché	A	35 h	4	3	1
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	35 h	6	6	
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	35 h	1	1	
Rédacteur	C	35 h	2	1	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	35 h	1	1	
Adjoint administratif	C	35 h	5	5	
Filière technique					
Ingénieur	A	35 h	1		1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	35 h	1	1	
Technicien	B	35 h	1		1
Filière médico-sociale					
Médecin hors classe	A	35 h	4		4
Psychologue classe normale	A	35 h	1		1
Infirmier en soins généraux	A	28 h	1		1
TOTAL :			29	19	10

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 11 juillet 2024

Nombre de membres : 26

Quorum : 13

Nombre de membres présents : 9

Votants : 16

DELIBERATION n° DCA 2024/18

Thème : Affaires relatives au personnel

Objet : Plan de formation 2024

Le jeudi 11 juillet 2024 à 10h00, le Conseil d'administration du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne s'est réuni, à la suite de la convocation de ses membres en date du 2 avril 2024, dans la salle du Conseil du CDG87, sous la présidence de Madame Sylvie ACHARD, Présidente.

Mme Sylvie ACHARD ; M. Philippe BARRY ; M. Jean-Gérard DIDIERRE ; M. Ludovic GERAUDIE ; M. Philippe LACROIX ; Mme LHOMME-LEOMENT ; M. Jean-Louis NOUHAUD, suppléant de Mme MORIZIO ; M. Jean-Claude THOMAS ; Mme Bernadette TROUBAT.

EXCUSES

M. Pierre ALLARD ; M. François BOISSERIE ; M. Jacques BENN, suppléant de M. LOMBERTIE ; Mme Odile BERGER ; M. Jean-Marie BOST ; Mme Nadine BURGAUD ; M. Bernard DELOMENIE ; M. Fabrice GERVILLE-REACHE ; M. Pascal GODRIE ; M. Vincent JALBY ; M. Hervé KEISER ; Mme Valérie LACORRE ; Mme Bernadette LACOTE ; M. Maurice LEBOUTET ; M. Emile-Roger LOMBERTIE ; Mme Annick MORIZIO ; Mme Monique PLAZZI ; Mme Samia RIFFAUD ; Mme Béatrice TRICARD.

REPRESENTES

Mme Odile BERGER	a donné pouvoir à	Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT
M. Fabrice GERVILLE-REACHE	a donné pouvoir à	M. Ludovic GERAUDIE
Mme Valérie LACORRE	a donné pouvoir à	M. Philippe LACROIX
M. Bernadette LACOTE	a donné pouvoir à	M. Jean-Louis NOUHAUD
M. Maurice LEBOUTET	a donné pouvoir à	Mme Sylvie ACHARD
Mme Monique PLAZZI	a donné pouvoir à	M. Philippe BARRY
Mme Béatrice TRICARD	a donné pouvoir à	M. Jean-Claude THOMAS

La Présidente rappelle que plan de formation est la stratégie d'une structure en matière d'accompagnement des compétences et/ou de l'évolution statutaire de ses agents. Il se décline en programme d'actions annuel qui liste les stages sur lesquels les agents seront positionnés.

Un recensement des besoins a été réalisé auprès des agents du Centre de gestion au cours des entretiens professionnels afin de proposer les actions de formations pour l'année 2024.

Cependant, à l'échelle d'un seul CDG, un plan de formation n'est pas toujours en mesure de développer la formation des agents dans des domaines très spécifiques, alors qu'une démarche mutualisée à plusieurs et à l'échelle d'un territoire régional permet de conjuguer les ressources et de répondre à des besoins de formation similaires.

Par ailleurs, la mutualisation permet de répondre aux problématiques d'agents ou de services positionnés sur des missions gérées en commun ou sur des missions nouvelles inscrites dans le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation (SRCMS).

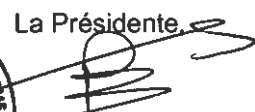
Nacoope est chargée de la mise en œuvre et du suivi des formations mutualisées. Un recensement des besoins a été envoyé aux référents formation des 12 centres de gestion néo aquitains afin de connaître les besoins et ainsi proposer les actions de formations pour l'année 2024.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents :

- **APPROUVE** le plan de formation ci-joint présenté au Comité social territorial du 9 juillet 2024

Fait et délibéré à Limoges, le 11 juillet 2024

La Présidente.



Sylvie ACHARD



Transmis à la Préfecture le : 18.07.2024

Publié sur le site internet du CDG87 le : 18.07.2024

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 11 juillet 2024

Nombre de membres : 26

Quorum : 13

Nombre de membres présents : 9

Votants : 16

DELIBERATION n° DCA 2024/19

Thème : Affaires financières

Objet : Modification de la téléphonie

Le jeudi 11 juillet 2024 à 10h00, le Conseil d'administration du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne s'est réuni, à la suite de la convocation de ses membres en date du 2 avril 2024, dans la salle du Conseil du CDG87, sous la présidence de Madame Sylvie ACHARD, Présidente.

Mme Sylvie ACHARD ; M. Philippe BARRY ; M. Jean-Gérard DIDIERRE ; M. Ludovic GERAUDIE ; M. Philippe LACROIX ; Mme LHOMME-LEOMENT ; M. Jean-Louis NOUHAUD, suppléant de Mme MORIZIO ; M. Jean-Claude THOMAS ; Mme Bernadette TROUBAT.

EXCUSES

M. Pierre ALLARD ; M. François BOISSERIE ; M. Jacques BENN, suppléant de M. LOMBERTIE ; Mme Odile BERGER ; M. Jean-Marie BOST ; Mme Nadine BURGAUD ; M. Bernard DELOMENIE ; M. Fabrice GERVILLE-REACHE ; M. Pascal GODRIE ; M. Vincent JALBY ; M. Hervé KEISER ; Mme Valérie LACORRE ; Mme Bernadette LACOTE ; M. Maurice LEBOUTET ; M. Emile-Roger LOMBERTIE ; Mme Annick MORIZIO ; Mme Monique PLAZZI ; Mme Samia RIFFAUD ; Mme Béatrice TRICARD.

REPRESENTES

Mme Odile BERGER	a donné pouvoir à	Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT
M. Fabrice GERVILLE-REACHE	a donné pouvoir à	M. Ludovic GERAUDIE
Mme Valérie LACORRE	a donné pouvoir à	M. Philippe LACROIX
M. Bernadette LACOTE	a donné pouvoir à	M. Jean-Louis NOUHAUD
M. Maurice LEBOUTET	a donné pouvoir à	Mme Sylvie ACHARD
Mme Monique PLAZZI	a donné pouvoir à	M. Philippe BARRY
Mme Béatrice TRICARD	a donné pouvoir à	M. Jean-Claude THOMAS

La Présidente rappelle qu'en septembre 2018, le CDG87, par l'intermédiaire de l'UGAP, renouvelait l'ensemble de son matériel téléphonique composé de :

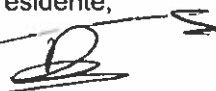
- 1 système Mitel 5000XS R5
- 2 postes Mitel 6869 SIP avec extension
- 35 postes Mitel 6867 SIP
- Licences, cartes et coffrets batteries nécessaires à l'installation
- 3 bornes wifi

A ce jour, ce matériel est devenu insuffisant et obsolète pour le bon fonctionnement des services.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents décide :

- **de se PRONONCER**, parmi les trois propositions présentées en séance, sur la seconde offre d'Ecomdata
- **d'AUTORISER** la Présidente à signer le contrat correspondant avec le prestataire retenu sur les bases d'une enveloppe budgétaire de 11 500 € en investissement et de 9 000 € annuels en fonctionnement au lieu de 16 000 € aujourd'hui
- **d'INDIQUER** que les dépenses afférentes sont inscrites au budget

Fait et délibéré à Limoges, le 11 juillet 2024

 Présidente,

Marie ACHARD

Transmis à la Préfecture le : 18.07.2024

Publié sur le site internet du CDG87 le : 19.07.2024

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 11 juillet 2024

Nombre de membres : 26

Quorum : 13

Nombre de membres présents : 9

Votants : 16

DELIBERATION n° DCA 2024/20

Thème : Affaires financières

Objet : Renouvellement de la convention FIPHFP

Le jeudi 11 juillet 2024 à 10h00, le Conseil d'administration du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne s'est réuni, à la suite de la convocation de ses membres en date du 2 avril 2024, dans la salle du Conseil du CDG87, sous la présidence de Madame Sylvie ACHARD, Présidente.

Mme Sylvie ACHARD ; M. Philippe BARRY ; M. Jean-Gérard DIDIERRE ; M. Ludovic GERAUDIE ; M. Philippe LACROIX ; Mme LHOMME-LEOMENT ; M. Jean-Louis NOUHAUD, suppléant de Mme MORIZIO ; M. Jean-Claude THOMAS ; Mme Bernadette TROUBAT.

EXCUSES

M. Pierre ALLARD ; M. François BOISSERIE ; M. Jacques BENN, suppléant de M. LOMBERTIE ; Mme Odile BERGER ; M. Jean-Marie BOST ; Mme Nadine BURGAUD ; M. Bernard DELOMENIE ; M. Fabrice GERVILLE-REACHE ; M. Pascal GODRIE ; M. Vincent JALBY ; M. Hervé KEISER ; Mme Valérie LACORRE ; Mme Bernadette LACOTE ; M. Maurice LEBOUTET ; M. Emile-Roger LOMBERTIE ; Mme Annick MORIZIO ; Mme Monique PLAZZI ; Mme Samia RIFFAUD ; Mme Béatrice TRICARD.

REPRESENTES

Mme Odile BERGER	a donné pouvoir à	Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT
M. Fabrice GERVILLE-REACHE	a donné pouvoir à	M. Ludovic GERAUDIE
Mme Valérie LACORRE	a donné pouvoir à	M. Philippe LACROIX
M. Bernadette LACOTE	a donné pouvoir à	M. Jean-Louis NOUHAUD
M. Maurice LEBOUTET	a donné pouvoir à	Mme Sylvie ACHARD
Mme Monique PLAZZI	a donné pouvoir à	M. Philippe BARRY
Mme Béatrice TRICARD	a donné pouvoir à	M. Jean-Claude THOMAS

La Présidente rappelle que le CDG 87 a conventionné avec le F.I.P.H.F.P pour la période 2022-2024 sur un modèle de convention dite v4.

Après échange avec Mme GUERY, déléguée territoriale de la région Nouvelle Aquitaine, Le FIPHFP propose la possibilité de poursuivre le partenariat avec une 6^{ème} convention (modèle v 5).

Elle prévoit les axes suivants :

- Axe 1 : communiquer sur le recrutement et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap
 - Sous axe 1.1 : informer et sensibiliser les nouveaux agents TH et les nouveaux encadrants TH
 - Sous axe 1.2 : former les personnes en charge de la déclaration et de la saisie des aides
- Axe 2 : favoriser l'employabilité et le recrutement pérenne de travailleurs handicapés (TH) dans la fonction publique
 - Sous axe 2.1 : accompagner le recrutement et l'intégration, développement et qualification du vivier
 - Sous axe 2.2 : favoriser et accroître l'emploi durable (action optionnelle) par le service intérim et les demandeurs d'emploi

- **Axe 3 : favoriser le maintien dans l'emploi et le reclassement**

Sous axe 3.1 : réaliser des études pour l'insertion et le maintien dans l'emploi avec 4 niveaux d'étude : accompagnement social, étude de poste simple ou complexe, accompagnement longue durée

- **Axe 4 : favoriser le recrutement de nouveaux apprentis en situation de handicap dans la fonction publique**

Sous axe 1 : 4 niveaux de financement de 3 à 10 apprentis

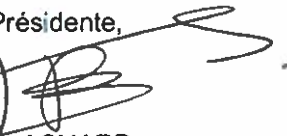
La convention de type V5 est prévue pour les conventions renouvelées à partir du 01/01/2025. Si les engagements en matière d'emploi et de pérennisation s'amplifient, les axes de la convention restent similaires. La convention est portée à une durée de 4 ans au lieu de 3 actuellement. Un bilan à mi-parcours ainsi qu'un bilan final sont prévus. L'obligation de conventionnement avec CAP EMPLOI est supprimée mais reste conseillée.

D'un montant de financement prévisionnel estimatif sur la base crédits prévus et consommés pour convention n°5 (prévision de 275 000 € sur les 4 ans), le budget prévisionnel et le contenu du programme d'actions 2025-2028 reste à négocier avec le FIPHFP.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents décide :

- **AUTORISE** la Présidente à initier la négociation avec le F.I.P.H.F.P dans la perspective d'une convention 2025-2028
- **APPROUVE** la poursuite du conventionnement avec le FIPHFP
- **AUTORISE** la Présidente à proposer un projet de convention aux Comités national puis local d'engagement du FIPHFP pour la période 2025-2028

Fait et délibéré à Limoges, le 11 juillet 2024

La Présidente,

Sandrine ACHARD



Transmis à la Préfecture le : 18.07.2024

Publié sur le site internet du CDG87 le : 19.07.2024

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11 juillet 2024

Nombre de membres : 26
Quorum : 13
Nombre de membres présents : 9
Votants : 16

DELIBERATION n° DCA 2024/21

Thème : Organisation générale du CDG 87

Objet : Rapport d'activité 2023

Le jeudi 11 juillet 2024 à 10h00, le Conseil d'administration du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne s'est réuni, à la suite de la convocation de ses membres en date du 2 avril 2024, dans la salle du Conseil du CDG87, sous la présidence de Madame Sylvie ACHARD, Présidente.

Mme Sylvie ACHARD ; M. Philippe BARRY ; M. Jean-Gérard DIDIERRE ; M. Ludovic GERAUDIE ; M. Philippe LACROIX ; Mme LHOMME-LEOMENT ; M. Jean-Louis NOUHAUD, suppléant de Mme MORIZIO ; M. Jean-Claude THOMAS ; Mme Bernadette TROUBAT.

EXCUSES

M. Pierre ALLARD ; M. François BOISSERIE ; M. Jacques BENN, suppléant de M. LOMBERTIE ; Mme Odile BERGER ; M. Jean-Marie BOST ; Mme Nadine BURGAUD ; M. Bernard DELOMENIE ; M. Fabrice GERVILLE-REACHE ; M. Pascal GODRIE ; M. Vincent JALBY ; M. Hervé KEISER ; Mme Valérie LACORRE ; Mme Bernadette LACOTE ; M. Maurice LEBOUTET ; M. Emile-Roger LOMBERTIE ; Mme Annick MORIZIO ; Mme Monique PLAZZI ; Mme Samia RIFFAUD ; Mme Béatrice TRICARD.

REPRESENTES

Mme Odile BERGER	a donné pouvoir à	Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT
M. Fabrice GERVILLE-REACHE	a donné pouvoir à	M. Ludovic GERAUDIE
Mme Valérie LACORRE	a donné pouvoir à	M. Philippe LACROIX
M. Bernadette LACOTE	a donné pouvoir à	M. Jean-Louis NOUHAUD
M. Maurice LEBOUTET	a donné pouvoir à	Mme Sylvie ACHARD
Mme Monique PLAZZI	a donné pouvoir à	M. Philippe BARRY
Mme Béatrice TRICARD	a donné pouvoir à	M. Jean-Claude THOMAS

La Présidente rappelle que l'article 15 du règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit que la Présidente prépare et présente chaque année le rapport d'activités de l'établissement public.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents :

- **APPROUVE** le rapport d'activité de l'année 2023 des différents services du Centre départemental de gestion de la Haute-Vienne exposé en séance.

Fait et délibéré à Limoges, le 11 juillet 2024

La Présidente,




Sylvie ACHARD

Transmis à la Préfecture le : 18.07.2024

Publié sur le site internet du CDG87 le : 19.07.2024

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 11 juillet 2024

Nombre de membres : 26

Quorum : 13

Nombre de membres présents : 9

Votants : 16

DELIBERATION n° DCA 2024/22

Thème : Organisation générale du CDG 87

Objet : Délégation donnée au CDG47 pour commande de certificats de sécurité du site informatique

Le jeudi 11 juillet 2024 à 10h00, le Conseil d'administration du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne s'est réuni, à la suite de la convocation de ses membres en date du 2 avril 2024, dans la salle du Conseil du CDG87, sous la présidence de Madame Sylvie ACHARD, Présidente.

Mme Sylvie ACHARD ; M. Philippe BARRY ; M. Jean-Gérard DIDIERRE ; M. Ludovic GERAUDIE ; M. Philippe LACROIX ; Mme LHOMME-LEOMENT ; M. Jean-Louis NOUHAUD, suppléant de Mme MORIZIO ; M. Jean-Claude THOMAS ; Mme Bernadette TROUBAT.

EXCUSES

M. Pierre ALLARD ; M. François BOISSERIE ; M. Jacques BENN, suppléant de M. LOMBERTIE ; Mme Odile BERGER ; M. Jean-Marie BOST ; Mme Nadine BURGAUD ; M. Bernard DELOMENIE ; M. Fabrice GERVILLE-REACHE ; M. Pascal GODRIE ; M. Vincent JALBY ; M. Hervé KEISER ; Mme Valérie LACORRE ; Mme Bernadette LACOTE ; M. Maurice LEBOUTET ; M. Emile-Roger LOMBERTIE ; Mme Annick MORIZIO ; Mme Monique PLAZZI ; Mme Samia RIFFAUD ; Mme Béatrice TRICARD.

REPRESENTES

Mme Odile BERGER	a donné pouvoir à	Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT
M. Fabrice GERVILLE-REACHE	a donné pouvoir à	M. Ludovic GERAUDIE
Mme Valérie LACORRE	a donné pouvoir à	M. Philippe LACROIX
M. Bernadette LACOTE	a donné pouvoir à	M. Jean-Louis NOUHAUD
M. Maurice LEBOUTET	a donné pouvoir à	Mme Sylvie ACHARD
Mme Monique PLAZZI	a donné pouvoir à	M. Philippe BARRY
Mme Béatrice TRICARD	a donné pouvoir à	M. Jean-Claude THOMAS

La Présidente rappelle qu'en 2019, le Centre de gestion, conscient de la nécessité de réformer son site internet, a choisi de rejoindre le site internet mutualisé comprenant cinq CDG faisant partie de la coordination régionale de la Nouvelle-Aquitaine (CDG 19, 23, 24, 40 et 47) et les CDG du Gers et des Hautes-Pyrénées.

L'initiative de ce site internet revient au CDG 24 qui avait recruté un webmaster en 2002 ayant pour mission le développement de ce site et sa mise à jour.

A l'heure de la coopération et de la mutualisation entre centres de gestion, la solution de rejoindre le groupement de CDG, partenaires de ce projet, apparaissait la plus pertinente en termes de pérennité et d'évolution du site, d'adaptation aux besoins spécifiques des utilisateurs des sites des CDG, de qualité et de quantité de documentations et d'outils mis à disposition des utilisateurs et ce avec un engagement financier stable et mutualisé.

En janvier 2021, la convention de collaboration pour l'administration, la maintenance et le développement du site internet mutualisé est renouvelée jusqu'au 31 décembre 2026.

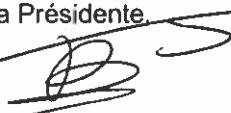
Pour la sécurisation de ses systèmes d'information, le CDG87 a besoin de réaliser les commandes de certificats SSL RGS* (Secure Sockets Layer/Référentiel Général de Sécurité) pour son compte.

Pour permettre une bonne administration de l'activité du CDG87 et plus précisément dans le domaine de la commande de certificats SSL RGS* pour le compte de l'établissement, il est nécessaire de prévoir une délégation au CDG 47 afin de gérer les commandes de certificats. Cette délégation entre dans le cadre de la mission déjà confiée au CDG 47 et au CDG 24 pour l'administration et le développement du site internet commun.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents :

- **AUTORISE** le CDG47 à réaliser les commandes de certificats SSL RGS* pour le compte du CDG87
- **DONNE** cette délégation au CDG47 pour la durée de la convention

Fait et délibéré à Limoges, le 11 juillet 2024

La Présidente.

Sylvie ACHARD



Transmis à la Préfecture le : 18.07.2024

Publié sur le site internet du CDG87 le : 18.07.2024